

Axe stratégique 2 : Accompagner l'émergence d'un pôle d'excellence territorial en écoconstruction

Le secteur

Rôle, poids, spécificités locales

L'écoconstruction se situe dans le secteur de la construction. Dans cette partie est décrit le secteur de la construction dans sa globalité en spécifiant les enjeux et perspectives propres à *l'écoconstruction*.

Le secteur de la construction : un secteur de poids sur le territoire

Le secteur de la construction représente 17% des entreprises du territoire, en 2016, cela correspond à 530 entreprises¹ et 26% des emplois du territoire, soit 3573 emplois salariés privés.

Le secteur connaît une dynamique très positive avec un taux de création d'entreprises important. En 2015, le territoire a connu 37 créations d'entreprises dans le domaine de la construction, soit 1/10ème des créations de l'année. Le secteur compte 95% de TPE dont la majorité sans salarié. Ce sont principalement des entreprises basées au domicile des dirigeants, ce qui engendre des problématiques particulières dans le cadre notamment de la formation, de la montée en compétences et également des reprises qui sont de fait, plus difficiles. Les entreprises de la construction sans salarié représentent 70% de l'effectif total des entreprises. Les TPE de 1 à 9 salariés représentent quant à elles 25%. Seulement 5 entreprises de ce domaine emploient plus de 50 salariés.

Les évolutions du secteur

Une demande croissante...

La demande locale est en forte croissance à la fois en termes de logements neufs pour répondre à l'arrivée importante de populations nouvelles (+ 1000/an). La demande est aussi dopée en termes de rénovation, en raison des mesures incitatives pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments et de construction de bâtiments d'activités. Le potentiel de rénovation est estimé à 18 000 logements

Le territoire est marqué par une augmentation forte des familles de 1 à 2 personnes et donc une demande de petits logements, mais aussi de logements plus grands qui doivent permettre l'accueil de familles (recomposées, monoparentales). Ces deux types de logements ne sont pas assez nombreux sur le territoire.

L'évolution du nombre d'établissements est importante puisqu'elle est de +28% entre 2004 et 2008. Plus récemment, entre 2012 et 2015, la progression a avoisiné les 24%. Sur la même période, le taux départemental est de +20,6%.

...créatrice d'activité pour le secteur et entraînant un accroissement des constructions

Près de 2 000 permis de construire ont été délivrés sur le territoire en 1 an (2015). En réponse à cette évolution, le Plan local d'Habitat (PLH) approuvé en 2006 a prévu la construction de 460 logements par an, dont 70 logements locatifs sociaux, celui de 2015 précise que la construction de logements sociaux serait de 20,4% du total de la construction.

Antérieurement, entre 2000 et 2010, on a dénombré près de 450 logements neufs construits chaque année sur le territoire. Il s'agit de 80 logements de plus par an, uniquement sur la période entre 1996 et

¹ AURAN, 2016

1999. Au début des années 2000, les appartements neufs représentaient 9% des logements construits. Depuis 2006, le taux de logements collectifs est passé à 20%.

Un cadre réglementaire porteur sur lequel s'appuyer

La loi de transition énergétique met à contribution les entreprises du bâtiment dans le cadre de la rénovation énergétique. Dans le plan climat de la Communauté de Communes, l'objectif de rénovation est fixé entre 640 et 800 logements par an, soit 18 000 logements concernés. 52% des logements, c'est-à-dire environ 11 994 logements, ont été construits avant 1990 et sont concernés par des travaux à impact énergétique. D'une manière générale, la réglementation vise la performance énergétique des bâtiments et impacte fortement le champ des connaissances et des compétences des professionnels.

Le cadre réglementaire structurant le secteur s'appuie principalement sur les éléments suivants :

- La Réglementation Thermique (RT) 2012 fixe la consommation maximale pour les constructions neuves dans l'objectif que les nouveaux bâtiments construits puissent être, à l'horizon 2020, des bâtiments à énergie positive (c'est à dire qui créent plus d'énergie qu'ils n'en consomment).
- Les programmes d'accompagnement des politiques ("Habiter mieux" de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), les aides fiscales (crédit d'impôts) et financières (prêt à taux zéro)) visent à développer et à inciter les projets portés par les particuliers et notamment ceux dont les ressources sont plus modestes.
- La mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) permet de qualifier et reconnaître les entreprises et de rendre éligibles les travaux aux aides de l'Etat et des territoires.
- La loi de transition énergétique porte particulièrement les efforts publics sur les axes de la construction et des entreprises, de l'aide aux projets de la conception à la réalisation en passant par le financement et de même sur celui de l'emploi formation.
- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) dont les objectifs passent notamment par la réduction de la dépendance énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables locales. Ce plan s'impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants. Le territoire a travaillé à l'élaboration de son PCET ce qui a conduit notamment, à la création de la plateforme dont la vocation est d'accompagner les projets dans la mutation vers un habitat plus respectueux de l'environnement et en phase avec la réglementation. La rénovation énergétique des bâtiments et son effet « levier » sur la demande est une opportunité qui peut *in fine* soutenir et développer les filières en lien avec la construction.

La réussite de la transition énergétique est un des enjeux les plus importants au regard des acteurs locaux. Elle engendre une impérieuse obligation d'adaptation constante des entreprises aux nouvelles normes, aux nouvelles techniques et technologies. Pour ce faire, il est nécessaire de transformer en amont le système formation des personnels et des chefs d'entreprise à l'utilisation de nouveaux matériaux. De plus, cela ouvre le sujet de l'accès à la formation.

La formation se trouve être parmi les conditions de réussite du scénario de la transition pour le secteur du bâtiment. Elle permet de faire évoluer les connaissances et les pratiques professionnelles. Avant toute initiative sur le sujet, il sera nécessaire de bien connaître l'évolution des métiers afin de créer les modules de formation adaptés. Une démarche de concertation de l'ensemble des professionnels du territoire est donc indispensable. Plusieurs questions se posent : Comment couvrir ces nouveaux besoins ? Pourraient-ils être couverts par des formations décentralisées sur chantiers ? Pour couvrir l'ensemble des besoins des particuliers en lien avec l'enjeu de transition énergétique, les professionnels du bâtiment devront proposer des solutions plus collectives avec une considération sur les coûts des travaux.

Le développement du bâtiment peut-être également une opportunité pour l'agriculture qui pourrait devenir le fournisseur de la construction par la création de surfaces agricoles destinées à la production de matériaux "biosourcés" (Il s'agit d'incorporer de la paille, du chanvre et autres production mobilisables dans la construction).

Dans le cadre du scénario 3, l'écoconstruction devient un secteur phare, s'appuyant sur les acteurs et visions actuelles, et se développant grâce à des actions comme celles présentées en fin de chapitre, dans l'objectif de "tenir les objectifs environnementaux du territoire". En réalisant un focus plus précis sur l'écoconstruction, trois principaux défis spécifiques se dégagent :

- **Accompagner les entreprises du bâtiment dans les mutations économiques-écologiques-réglementaires.**
 - o Technologiques : Il s'agit de construire « autrement ». Les professionnels doivent donc innover, modifier leurs pratiques, se tourner vers de nouveaux matériaux, de nouvelles méthodes de construction et développer des coopérations, ...
 - o Organisationnelles : Il s'agit de conduire ce changement ensemble, (Pouvoirs publics, Professionnels et Maîtres d'ouvrages), en prenant en compte la réalité sociale et économique du territoire, en termes de formation et d'innovation.
- **Accompagner la maîtrise d'ouvrage public et privé vers une nouvelle manière de construire et de rénover**
- **Accompagner la production et la distribution d'éco-matériaux en lien notamment avec le secteur agricole et celui de la revalorisation des déchets.**

Vision du secteur pour 2030

Le positionnement des acteurs par rapport aux scénarios

Pour certains acteurs rencontrés, **le scénario 2** présente l'intérêt de prendre en compte la notoriété de la métropole nantaise. Pour autant, il risque de positionner le territoire comme un territoire « suiveur ». Un autre risque plus important encore évoqué concerne la crainte de ne pouvoir traiter que les sujets souhaités par la Métropole, avec des secteurs comme le tourisme qui s'y retrouveraient, mais d'autres comme l'agriculture qui resteraient de côté.

Dans tous les cas, tous s'accordent à dire que ce scénario positionne le territoire comme un territoire de « ressources » et donc très important pour la Métropole nantaise.

Le scénario 3 est le scénario préféré par la grande majorité des acteurs rencontrés : « *C'est le scénario qui invite à la créativité* ». Face à un monde qui évolue de plus en plus vite, ce scénario fait le pari de profiter des évolutions pour en faire des opportunités pour se construire. Il ouvre les perspectives tout en impliquant de « se prendre en charge ». Il est le scénario qui semble le plus propice à ce que chacun puisse prendre des initiatives et porter des initiatives ensemble. Il évoque des habitants plus engagés, notamment dans leurs choix d'aménagements avec des répercussions positives sur les entreprises dont l'activité est centrée sur des propositions durables. La co-construction entre le monde politique, le monde économique et le monde citoyen devient l'ADN du territoire. La base de cette nouvelle façon de faire est de faire travailler les gens ensemble. Pour certains acteurs, ceci est la clé pour que les actions s'inscrivent dans la durée et la diversité des personnes travaillant ensemble est présentée comme intéressante et riche.

Ce scénario rappelle l'importance de penser des nouveaux systèmes prenant mieux en compte le réchauffement climatique et ses impacts, sans pour autant être antinomique avec l'industrie, comme le souligne certains acteurs.

Au-delà d'être un territoire de « ressources » comme c'est le cas pour le scénario 2, ce scénario 3 ouvre un défi supplémentaire de conservation du caractère rural du territoire, et de valorisation de son identité

propre. En effet, c'est un scénario à partir duquel on pense le rural comme un atout, où il existe un lien humain plus fort qu'au cœur de grandes agglomérations.

Les acteurs rappellent l'existence d'une identité rurale sur le territoire, et un souhait des acteurs publics de faire travailler les gens du territoire ce qui participe à l'identité du territoire et notamment sur le patrimoine bâti.

Pour que ce scénario se réalise dans la construction, il faut communiquer largement sur l'écoconstruction : l'information manque, selon la majorité des acteurs, tant pour les porteurs de projets que pour les entreprises qui sont chargées d'utiliser les matériaux.

Stratégies actuelles de développement

Les principaux enjeux en regard aux stratégies RH sont liés à la généralisation de la formation des chefs d'entreprise et de leurs salariés. Qu'elles soient individuelles et collectives, les nouvelles formations doivent pouvoir proposer des solutions techniques performantes, comparables aux autres solutions et compétitives, ancrées dans les « principes » de l'écoconstruction. Par ailleurs, pour le territoire, il s'agit de pouvoir impulser une dynamique autonome de coordination des différents corps de métiers dans l'objectif de pouvoir mettre en place des solutions durables.

La manière de se former et d'acquérir de nouvelles compétences associées à l'écoconstruction doit évoluer très fortement. Ainsi, au regard des acteurs, des solutions innovantes existent déjà à savoir : les chantiers participatifs ou les chantiers d'insertion en écoconstruction. D'autres formes de transmission des compétences doivent aussi être envisagées hors des murs et des espaces de formation classiques. Ainsi, le territoire peut devenir un espace innovant de formation en devenant « apprenant ». D'autres méthodes de travail peuvent être envisagées notamment via le transfert par des partenaires situés partout en Europe.

Plus classiquement, de manière informelle, certains acteurs se structurent en association et transmettent des compétences nouvelles en s'appuyant notamment sur un objectif de promotion de certains matériaux spécifiques. C'est le cas notamment pour la paille, le chanvre. Il s'agit de développer dans un premier temps des techniques afin de pouvoir les proposer aux entreprises et que celles-ci puissent les intégrer dans leur offre. Au fil du temps et des expérimentations, des certificats de qualité, des études, des ERP sont créés, ce qui est un gage de qualité et de confiance. Parfois, du contenu est créé pour former les agriculteurs aux bonnes pratiques de récolte et de transformation afin que le produit soit utilisable en écoconstruction par la suite. Pour le chanvre, actuellement chaque agriculteur commercialise son chanvre lui-même. L'outil de transformation se déplace de ferme en ferme et la formation devient ainsi mobile, flexible et adaptée aux besoins. En lien avec d'autres organisations, ces associations développent des formations sur les intérêts des matériaux dont elles font la promotion.

L'utilisation de certains matériaux comme la paille se développe au travers des demandes d'auto-constructeurs. Des entreprises en menuiserie-charpente s'y intéressent, complémentairement à des bureaux d'études, et des architectes. Pour autant, il manque des entrepreneurs formés à l'utilisation de la paille et de certains autres matériaux comme le chanvre.

Au-delà de la formation, c'est également l'innovation technique qui est développée pour travailler les matériaux biosourcés. En adaptant des machines servant au départ à une autre destination, les acteurs développent des nouveaux procédés pour que les matériaux soient utilisables. Ces innovations se fondent sur une bonne connaissance des produits et une volonté d'expérimenter des techniques permettant d'améliorer l'efficacité des outils ou du travail. Les associations échangent entre leurs membres pour partager sur ce qui a fonctionné.

L'échange entre les agriculteurs et les artisans permet une amélioration constante des techniques et des matériaux. Le rôle du territoire serait alors d'accompagner cette mise en relation, la recherche des intérêts communs et l'animation d'actions transversales.

Ainsi les filières par produit commencent à se structurer, avec parfois des marques communes. Des discussions sont en cours sur la façon la plus pertinente de commercialiser ces matériaux. Pour les matériaux dits « premiers », il ne semble pas toujours y avoir de fournisseur sur le territoire. Selon les acteurs, il serait intéressant de pouvoir mettre en place des filières pour les matériaux biosourcés premiers comme la paille, le chanvre, le bois et la terre. Sur ces actions, les acteurs s'accordent sur un élargissement du périmètre de travail au-delà de l'espace territorial d'Erdre et Gesvres.

Un point important de vigilance repose sur le fait qu'il ne s'agit pas de limiter uniquement la logique de réduction des effets sur l'environnement à l'écoconstruction. Il ne s'agit pas d'« être *dogmatique* », ou de rechercher le « *tout écoconstruction* ». Pour certains, pouvoir envisager différentes façons de réduire son impact énergétique et notamment en utilisant des matériaux traditionnels produits à proximité est déjà une avancée.

La communication a été évoquée comme un axe clé de travail. Il s'agit de montrer l'intérêt de l'écoconstruction notamment aux différentes parties prenantes de la filière et sur différents sujets (environnement, confort, économies, commandes pour les entreprises, développement des entreprises, etc.).

Pour les acteurs rencontrés, le rôle du territoire est de mobiliser les entreprises entre elles et de structurer, de l'approvisionnement à la mise en œuvre. Ils s'accordent sur l'importance de la commande publique pour montrer l'exemplarité et la qualité des lieux écoconstruits.

Comment construire cet avenir ?

Compétences stratégiques du secteur

Au niveau individuel, les acteurs de la filière s'accordent à pointer l'importance du **savoir être** associé par certains au **développement personnel**. Il s'agit d'être respectueux du travail des autres, consciencieux jusqu'à réaliser des tâches avec une certaine exigence de qualité. Les constructions sont très techniques, « *la moindre erreur est fatale* » dans la mesure où les malfaçons ont des répercussions sur l'ensemble des autres corps de métier. Les spécialistes de l'isolation doivent comprendre comment ils vont travailler avec l'électricien, avec celui qui va poser la ventilation, afin que la performance du bâti soit atteinte. La conscience professionnelle et la conscience de son environnement sont donc essentielles. La « *connaissance de soi* » est évoquée comme primordiale pour le management et également pour les salariés : « *pour faire du management il faut bien se connaître. Plus on se connaît, plus c'est facile de manager les autres* ». Le développement personnel est décrit comme clé pour prendre du recul, être plus productif en se fatiguant moins, tout en ayant des attitudes sociales sur les chantiers qui se font remarquer car elles sont différentes et fortement appréciées.

Le métier de coordinateur de travaux, qu'il s'agisse d'un bureau d'étude ou d'un architecte, va prendre de l'importance dans les travaux de construction et de rénovation. En effet, dans l'habitat individuel, cela reste difficile d'imposer un bureau d'étude ou un architecte car cette prestation représente un coût que le client n'est pas toujours prêt à payer. Pour autant, il est essentiel de développer l'interconnaissance des entreprises sur un chantier, en développant un nouveau mode de gestion et de suivi de chantier. Cela peut passer par exemple par l'implication des chefs d'équipe, et ce, au moment crucial d'un test d'étanchéité à l'air.

Les compétences collectives qui ont été pointées sont celles qui relèvent de **la communication et sensibilisation envers les particuliers et les professionnels**. Il s'agit de la capacité à communiquer sur les produits afin de bien les commercialiser. Ces compétences sont collectives car elles peuvent ne pas relever d'un seul individu mais peuvent être répartis sur plusieurs personnes en fonction des périodes, des

propensions individuelles différenciées à apprécier la communication. Les personnes qui l'exercent peuvent faire partie de la filière mais peuvent aussi lui être extérieures notamment pour pouvoir « vulgariser » le message et le rendre compréhensible par un plus grand nombre. Cette compétence suppose en effet d'être en capacité d'expliquer aux porteurs de projet l'intérêt des procédés vertueux, le sens. Par exemple, l'association de chanvre développe une formation pour sensibiliser aux intérêts du chanvre. Cette compétence peut être exercée au niveau du territoire.

Les actions proposées

Action 1 : accompagner la maîtrise d'ouvrage public dans l'écoconstruction

Contexte

La commande publique ne s'oriente pas naturellement vers l'écoconstruction, et ce pour diverses raisons :

- Par méconnaissance des bienfaits de l'utilisation des éco-matériaux
- Pour des questions de coût d'investissement qui parfois, peuvent être plus élevés et qui constitue un frein à la commande publique
- Par un manque de vision à long terme du bâti
- Par respect pour un ensemble d'entreprises locales très peu investi dans le domaine et qui pourrait être exclu de la commande publique si ces dispositions sont introduites dans les marchés publics

Objectifs

- Changer l'approche de la maîtrise d'ouvrage publique en définissant un cahier des charges « écoconstruction » dès la phase d'identification du besoin, à destination du maître d'œuvre, afin qu'il puisse répondre aux attendus
- Mettre en œuvre des nouveaux modes de gouvernance de chantier : coopération et écoconstruction, pour construire des bâtiments qui répondent au mieux aux besoins des usagers
- Changer les pratiques pour bâtir des bâtiments qui soient respectueux de l'environnement, et ce à toutes les phases du chantier : de la conception, à l'approvisionnement, à la construction et au recyclage des matériaux utilisés
- Développer l'emploi local, durable et les possibilités d'insertion

Modalités

- Modifier l'approche du chantier public dès la conception en impliquant dès le départ les élus, les futurs utilisateurs et les entreprises locales aux choix de conception du bâtiment
- Définir des critères pertinents de l'écoconstruction (critères environnementaux, RSE, ...) et les intégrer dans les marchés publics lancés par les collectivités
- Élargir dans les marchés publics les critères en lien avec les éco-matériaux et techniques d'écoconstruction
- Systématiser une approche « globale » en organisant, avant le démarrage du chantier, la réunion de toutes les entreprises qui auront à y travailler pour partager les contraintes de chacune, leurs attentes et leurs besoins
- Mettre en place des dispositifs d'incitations financières pour les entreprises qui optent pour ce type de construction

Acteurs : RESECO - Collectivités - BIOM - ADEME -BRUDED, CMA, CAPEB, FFB, Mission emploi, Archi et MO

Action 2 : créer un pôle d'innovation et de formation à l'écoconstruction

Contexte

L'offre de formation dans le secteur du bâtiment est bien structurée en Loire Atlantique : CFA, MFR, école d'architecture, BTS, IUT....

Le contenu de la formation s'attache à adapter les compétences techniques aux évolutions de la demande. Pourtant, l'écoconstruction amène aujourd'hui à travailler autrement et mobilise des savoir-faire et savoir-être différents.

La formation doit donc s'adapter, tant dans sa forme que dans ses contenus.

De plus les nouvelles évolutions réglementaires de la formation professionnelle ouvrent des perspectives et les organisations professionnelles vont devoir s'en emparer pour mieux adapter les compétences.

Le processus industriel mis en œuvre dans certains champs de l'écoconstruction, comme la préfabrication en atelier pour la construction bois peut servir d'exemple à élargir à d'autres secteurs.

Objectifs

- Faire évoluer les formations proposées, tant sur les contenus que sur les formats, pour répondre au mieux aux attentes des entreprises
- Permettre aux entreprises de maîtriser les nouvelles techniques pour être plus compétitives
- Développer l'innovation et l'esprit d'ouverture
- Améliorer les connaissances des acteurs de la construction sur les éco-matériaux (biosourcés, agro-matériaux, recyclages...) et leurs techniques de mise en œuvre
- Capitaliser et diffuser les connaissances auprès des acteurs de la filière bâtiment d'excellence Erdre et Gesvres
- Accompagner les artisans dans ces évolutions

Modalités

- Travailler étroitement avec la plateforme de rénovation énergétique SERENHA
- Proposer des formations sur le territoire sous forme de chantiers « école » – formation/action
- Former les entreprises à répondre aux marchés publics
- Créer un centre de ressources et de veille pour les entreprises
- Créer une bourse d'échange d'informations et de savoir-faire entre les professionnels issus de différents corps de métiers afin de permettre à chacun de mieux percevoir les évolutions, les interactions, d'anticiper et de mieux comprendre les enjeux et les problématiques globales. Communiquer sur les actions et les savoirs faire, les structurer pour créer un référentiel
- Créer des ateliers techniques autour de l'expérimentation pour développer des compétences à plusieurs autour d'un point technique spécifiques
- Travailler avec les industriels, les écoles, d'ingénieurs, de centre de formation au développement de nouveaux processus
- Mobiliser les acteurs du territoire en favorisant des temps de rencontres sur des chantiers et/ou des temps spécifiques
- Favoriser les interactions des entreprises du territoire avec des partenaires régionaux et hors régionaux
- Diffuser l'information scientifique et technologique sur les nouveaux matériaux

Territoires l'ayant déjà expérimenté

Noria et Compagnie – 7 Rue de la Vilaine – 44460 SAINT NICOLAS DE REDON

Fabrique 21 – ECOPOLE SEINE AVAL – 120 Avenue du Port – 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

Les acteurs : Cette action croise le rôle des syndicats professionnels. Les autres acteurs à mobiliser pourraient être : Open land, Groupe TES, CCEG, Université, artisans, agriculteurs, ADEME, Fédération Professionnelles, CMA, écoles et Centres de formation, Associations professionnelles. Il est évoqué de créer des groupements autour d'un architecte et d'un maître d'ouvrage.

Action 3 : sensibiliser, communiquer, promouvoir l'écoconstruction et l'usage des éco-matériaux auprès des maîtres d'ouvrages et des entreprises

Contexte

La croissance démographique sur le territoire Erdre et Gesvres est estimée à 1000 habitants par an sur les prochaines années et la production de logement neuf sera voisine de 530 logements par an. Le potentiel de rénovation est donc important sur la CCEG pourtant, le volume peine à augmenter pour créer un effet de levier.

L'écoconstruction est sujet à des préjugés par les particuliers, et ce par méconnaissance : matériaux qui se détériorent dans le temps, coût trop élevé, etc. Les élus préfèrent laisser ce secteur aux soins des professionnels et s'interrogent peu sur ces options possibles de l'écoconstruction au moment de la décision de construire un bâtiment public. Parallèlement, toutes les entreprises ne se sentent pas concernées par le sujet, ne souhaitent pas s'y investir. Celles qui y travaillent le font par conviction personnelle du dirigeant et pas pour répondre à une forte demande.

Les labels et normes existantes (RGE, RT 2012, E+/C-), créés pour porter le développement de l'éco construction, peuvent produire des effets biaisés. En effet, la recherche uniquement de la performance énergétique incite les entreprises à proposer à leurs clients des solutions mettant en œuvre des matériaux « classiques ». Elles ne proposent pas ou très peu d'éco-matériaux ou d'approches innovantes de construction et ou de rénovation.

Les entreprises ont des carnets de commandes bien remplis ce qui ne les incite pas à s'orienter vers l'écoconstruction. Pourtant, par le développement de la demande, il y a un potentiel de développement des entreprises, de création d'emploi, d'insertion, d'adaptation du territoire.

Objectifs

- Développer la demande en incitant les particuliers et les élus à s'orienter vers ce type de construction ou, à minima, à s'interroger sur cette orientation technique.
- Rendre lisible le marché pour inciter les entreprises à s'investir dans cette voie, montrer le potentiel de développement d'activité et d'emploi.
- S'adresser à toutes les entreprises du bâtiment, sans cibler uniquement l'utilisation des éco-matériaux pour initier des démarches vertueuses, une approche « globale » pour faire en sorte que chaque entreprise, individuellement et collectivement agisse, à tous les niveaux : approvisionnement, mise en œuvre des matériaux, recyclage des déchets, recrutement, formation de ses salariés, insertion, et implication de l'entreprise dans son tissu local.
- Accompagner le retour à l'emploi via ces nouveaux métiers.

Modalités

- Organiser des échanges de pratiques entre professionnels du bâtiment afin que les acteurs se connaissent et aient envie de travailler ensemble et à terme puissent proposer une offre globale d'écoconstruction.
- Créer des événements spécifiques, comme des salons, prix de l'innovation, pour valoriser et faire connaître les bienfaits des éco-matériaux et de l'écoconstruction auprès des porteurs de projets publics et privés.
- Travailler avec les écoles pour démontrer l'intérêt de l'écoconstruction aux générations futures et revaloriser l'image des métiers de l'artisanat en mettant en avant la diversité des métiers et des compétences.
- Construire un lieu « ressources » d'échanges de pratiques, de rencontre entre les acteurs de la filière en étant exemplaire dans la démarche de conception réalisation de ce lieu.

Territoires l'ayant déjà expérimenté

- **Fabrique 21 – ECOPOLE SEINE AVAL** - 120, Avenue du port 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY
- **Eco site du Fleurion** – Pavillon des Energies – Le Désert (50)

Acteurs : Cette action doit rester neutre et nécessite une animation par un acteur indépendant qui peut être public par exemple mais celui-ci doit être en lien étroit avec les acteurs privés. Les acteurs cités pour cette action sont : l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, les communes, les Fédérations artisanales et CMA, CAPEB, FFB, CMA, les CAUE et Maîtres d'Œuvres, FDCIVAM, CAP, GAB, HEN et autres associations, Entreprises artisanales, Club entreprises, Services d'accompagnement à l'emploi, Lycées, acteurs de la formation.

Action 4 : structurer l'offre en éco-matériaux sur le territoire d'Erdre et Gesvres

Contexte

Le territoire d'Erdre et Gesvres accuse un déficit d'offre de production de matériaux biosourcés et/ou issus du recyclage (paille, chanvre, bois, coton, ouate...).

Les entreprises qui travaillent dans l'écoconstruction éprouvent des difficultés d'approvisionnement au niveau local. Elles vont chercher au-delà du territoire les matières premières dont elles ont besoin.

Du côté des particuliers, certains s'approvisionnent auprès des grandes surfaces de distribution de matériaux, sans aucune garantie sur la qualité des produits, leur provenance, ni même la maîtrise de la mise en œuvre.

Des agriculteurs sont prêts à s'orienter ou à développer une partie de leur activité vers la production de matériaux biosourcés mais n'ont pas une vision du marché potentiel.

Objectifs

- Organiser la production en matériaux biosourcés et recyclés pour répondre localement à la demande.
- Rendre lisible et accessible l'accès aux éco-matériaux pour faciliter l'usage auprès des professionnels et des particuliers.
- S'assurer de la qualité des produits et accompagner vers une bonne mise en œuvre

Pour cela il semble aujourd'hui nécessaire :

- ✓ D'identifier les producteurs actuels, le type de production, les volumes et le potentiel de développement sur le territoire
- ✓ D'identifier les lieux d'achats des matériaux biosourcés, les lieux de productions, les zones de stockages et d'approvisionnements
- ✓ D'accompagner les agriculteurs vers une mutation de leur activité pour étoffer l'offre de matériaux biosourcés sur le territoire
- ✓ D'accompagner la gestion des déchets vers la valorisation des ressources et le réemploi
- ✓ D'identifier le potentiel du recyclage et d'accompagner la revalorisation des déchets

Modalités

- Identifier les producteurs de matériaux biosourcés et les sources d'approvisionnement des entreprises
- Identifier le potentiel de revalorisation des déchets pour l'écoconstruction
- Identifier les manques pour mieux orienter les productions locales ou développer des synergies avec d'autres producteurs sur des territoires proches
- Construire avec les acteurs de chaque filière des modes de distribution en s'appuyant sur ceux qui existent déjà ou en en développant des nouveaux
- Initier des partenariats avec les acteurs de l'agriculture, de la gestion des déchets et de la construction pour faire coïncider l'offre et la demande
- Organiser une plate-forme de stockage et un réseau de distribution des éco-matériaux

Territoires l'ayant déjà expérimenté

- **Fabrique 21 – ECOPOLE SEINE AVAL** - 120, Avenue du port 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Acteurs : Travailler avec les autres territoires et les acteurs de la déconstruction / recyclage (liens avec déchetteries et ESS - Potentiel industriel de proximité).